Zeitschrift: Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel

Band: - (1967)

Heft: 4

Artikel: Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues

Autor: Roulet, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977785

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hors de toute intention publicitaire, signalons que la Compagnie industrielle radioélectrique (CIR, Bundesgasse 16, 3000 Berne) a mis au point un nouveau laboratoire de langues, le Télédidact Mod. "R"; il s'agit d'une fabrication entièrement suisse (mécanique Revox, électronique et "environnement" CIR). Nous y reviendrons dans un prochain numéro, dès que l'un de nos centres aura pu l'expérimenter.

Informons enfin les chercheurs qui s'y intéressent que le CLA de Neuchâtel va acquérir, grâce à un subside spécial de l'Etat, une reproduction photographique du Corpus du français fondamental réuni par le CREDIF et déposé à St-Cloud.

Université de Berne
Jungfraustrasse 26
3000 Berne

G. Redard

Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues

1. La composition d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues.

Dès l'installation des premiers laboratoires de langues dans les écoles suisses, en 1964, les spécialistes ont insisté sur les problèmes pratiques nouveaux posés par la composition et l'enregistrement d'exercices sur bande magnétique: procédés de présentation, formulation des consignes, longueur des stimulus et des silences, choix des locuteurs, qualité du matériel. Ces problèmes ont été longuement discutés au cours de formation aux méthodes audio-visuelles organisé par la CILA en 1966. Cette insistance était sans doute justifiée, car il fallait alors éviter l'enregistrement massif et précipité d'exercices tirés des manuels en usage dans l'enseignement traditionnel, mais on aurait tort, à notre avis, d'attacher à ces problèmes une importance exagérée. Les expériences faites à Neuchâtel (programme de 2ème année de l'Ecole de commerce, cours Gymnase de T. Loew, H. Laederach et G. Merkt) ont montré que les tech-

niques de composition et d'enregistrement d'exercices sur bande magnétique étaient maîtrisées rapidement par une équipe d'enseignants rattachés à un laboratoire de langues. On peut donc admettre qu'une première étape s'achève avec la création, par la CILA, d'une commission d'expertise des bandes, la signature d'un contrat de diffusion avec la Centrale suisse du film scolaire et l'organisation de la Journée d'information de Berne (voir ce Bulletin 3).

Le problème de la composition des exercices structuraux n'est pas résolu pour autant. On lira à ce propos l'excellente brochure de F. Requédat, Les exercices structuraux (Hachette et Larousse, Paris, 1966). Passé l'application de recettes pratiques, les enseignants se heurtent à un problème plus complexe, exigeant un programme de recherches important (deux raisons pour lesquelles, sans doute, on n'en a parlé jusqu'ici qu'à mots couverts): la description et la programmation de la matière à enseigner; nous entendons par là une délimitation précise et une étude systématique des faits grammaticaux ainsi que l'établissement d'une progression hiérarchisée de l'apprentissage. Comme le relève A. Valdman, "l'efficacité des exercices structuraux dépend en grande partie de la justesse de l'analyse grammaticale préalable: toute inexactitude ou lacune au niveau de la description se traduit inexorablement par une séquence d'exercices structuraux inadéquate ou mal agencée." (La progression pédagogique dans les exercices structuraux: Le Français dans le Monde 41, 1966, p. 22).

Aussi nous paraît-il essentiel de mettre dorénavant l'accent sur l'analyse grammaticale préalable. Afin de montrer les moyens dont peut disposer le professeur, nous nous proposons d'examiner ici différents modèles de grammaire qui peuvent être utiles aux maîtres chargés d'élaborer un programme d'exercices structuraux. Précisons que notre propos n'est pas d'étudier le problème très controversé aujourd'hui de la validité théorique de ces grammaires, mais seulement d'en montrer l'utilité pratique.

2. La grammaire traditionnelle

Nous n'allons pas refaire ici le procès de la grammaire traditionnelle: N. Chomsky n'a pas eu de peine à montrer récemment

que la Grammaire de Port-Royal proposait une représentation plus satisfaisante des faits linguistiques que la plupart des grammaires modernes dites "structurales" (Cartesian linguistics, Harper and Row, New York, 1966). Qui a élaboré des exercices pour le laboratoire de langues a constaté que les descriptions traditionnelles lui sont peu utiles, car elles suivent exclusivement la norme écrite et négligent la langue parlée. Dans une brochure publiée par le BELC, Madeleine Csecsy et Emmanuèle Wagner notent avec juste raison que "les manuels d'enseignement du français, qu'ils s'adressent à des Français ou à des étrangers, partent d'une hypothèse qui est toujours présente, (sinon formulée): l'activité linguistique du sujet parlant reste la même, qu'il s'agisse d'utiliser la langue oralement ou par écrit. Les différences entre ces deux utilisations, tant sur le plan du lexique que sur celui de la grammaire et de la phonétique, sont passées sous silence ou minimisées." (Du français oral au français écrit: étude des divergences morphologiques, 2ème version, Paris, 1966, p. I). Or, les recherches linguistiques modernes l'ont démontré à satiété, la langue parlée s'organise en un système qui, à des degrés divers, est différent du système de la langue écrite. Comparant les marques du genre et du nombre en français, J. Dubois conclut: "L'étude systématique et parallèle des mêmes énoncés dans le code parlé et dans le code graphique met en évidence la dissymétrie des deux systèmes et leur fonctionnement relativement autonome." (Grammaire structurale du français, nom et pronom, Larousse, Paris, 1965, p. 21).

Les exemples abondent. Ainsi les manuels ne distinguent pas les formes du pronom <u>les</u> devant une consonne et une voyelle; de fait il y a là un double traitement qui oblige à préparer deux exercices différents: l'un pour [le] dans des phrases comme ʒlekɔnɛ, l'autre pour [lez] dans, par exemple, ʒlezatã. En revanche, dans l'enseignement de la morphologie du verbe au laboratoire de langues, on fera l'économie de l'opposition <u>marche</u>/<u>marches</u>/<u>marchent</u> qui, purement graphique, est donc étrangère à la langue et absente du code parlé. La distinction entre langue parlée et langue écrite s'impose de même en syntaxe. Dans un programme d'exercices oraux sur l'interrogation, on négligera l'inversion par reprise (<u>votre frère vien-</u>

dra-t-il?) pour enseigner, à côté de la forme est-ce que, la question marquée par la seule intonation, tournure à peine mentionnée dans les manuels traditionnels.

Insuffisante dans la description, la grammaire traditionnelle l'est aussi dans la présentation de la matière. Quelle progression suivre dans un programme d'exercices structuraux pour débutants? Commencera-t-on par l'article? par le substantif? Faut-il enseigner la négation avant ou après l'interrogation? Les manuels ne répondent pas à ces questions, ou proposent de commencer par le féminin des substantifs! Le plan suivi généralement donne du système de la langue une représentation fragmentaire et cloisonnée: l'accent est mis sur les parties du discours aux dépens de la construction de la phrase. Bref, l'insuffisance et la dispersion des informations ne permettent pas de définir la progression à laquelle doivent obéir les exercices structuraux.

3. La grammaire dite structurale

A la grammaire traditionnelle s'oppose généralement la grammaire dite structurale. L'expression est à la mode et suggère l'existence d'un modèle d'analyse unique et indiscuté. De fait, l'étiquette s'applique à des produits très différents et l'unanimité est loin d'être acquise. A y regarder de près, on décèle moins de points communs entre les grammaires "structurales" de Harris et de Chomsky qu'entre celle-ci et la grammaire traditionnelle. Aussi convient-il d'examiner séparément les trois modèles d'analyse structurale les plus utiles en linguistique appliquée: la grammaire distributionnelle de Harris, la grammaire tagmémique de Pike et la grammaire transformationnelle de Chomsky.

3.1. La grammaire distributionnelle

L'analyse distributionnelle est née de la constatation de l'impossibilité d'appliquer les cadres de la grammaire traditionnelle à la description de langues d'un tout autre type, en particulier les langues indigènes de l'Amérique (dites langues amérindiennes). Elle présente une série de procédés qui, appliqués systématiquement, permettent de dégager d'un corpus d'enregistrements les structures phonologiques et grammaticales d'une langue sans recourir au sens

ni aux catégories préétablies de la grammaire traditionnelle. Pour cela, "identification and classification must rest firmly on formal and distributional characteristics rather than on meaning." (Archibald A. Hill, Introduction to linguistic structures: from sound to sentence in English, Harcourt, Brace and World, New York, 1958, p.90).

Les principes de l'analyse distributionnelle ont été énoncés systématiquement par Zellig S. Harris dans un ouvrage intitulé Methods in structural linguistics (The University of Chicago Press, Chicago, 1951). On trouvera de bonnes illustrations de la méthode dans le livre de Hill déjà cité et dans le premier tome de la Grammaire structurale du français (Larousse, Paris, 1965) de J. Dubois. Le principe, écrit ce dernier, "qui définit en quelque sorte la méthode, est celui de l'analyse syntagmatique des segments, c'est-à-dire la description des éléments par leurs positions dans la chaîne parlée. L'hypothèse est que les segments ne sont pas indépendants et qu'il existe des contraintes séquentielles. On pose en principe des régularités analysables: il y aura toujours une place où seul tel segment sera possible, à l'exclusion de tous les autres. Deux segments a et b ne seront dits identiques que si leurs environnements sont semblables. L'analyse distributionnelle se réduit donc à une étude des agencements de la chaîne parlée; la définition d'un segment se fait par les différences de position avec les autres segments." (p. 7-8).

L'analyse distributionnelle convient parfaitement à la description de la morphologie de la langue parlée: étude des marques du genre et du nombre, classement des formes verbales. On trouvera de nombreux exemples, pour le français, dans les ouvrages déjà cités de J. Dubois, M. Csecsy et E. Wagner. Ainsi, dans le second tome de sa Grammaire structurale du français (1967), J. Dubois oppose au classement traditionnel des verbes, basé sur l'analyse graphique des formes verbales (en particulier de l'infinitif), une analyse du paradigme verbal fondée sur des critères distributionnels (variation des bases verbales et distribution de ces radicaux selon les désinences). Il conclut: "L'étude distributionnelle des paradigmes de conjugaison conduit ainsi à constituer un ensemble restreint de mo-

dèles, puisque l'on a dégagé seulement 7 conjugaisons définies par leurs radicaux, à l'intérieur desquelles on a pu déterminer des schémas de distribution limités." (p. 73). C'est un bon exemple d'analyse grammaticale préalable à la composition d'exercices structuraux sur la morphologie du verbe.

Par contre, l'analyse distributionnelle se prête mal à l'étude des structures syntaxiques, car elle aboutit à des descriptions insuffisantes ou trop complexes. Insuffisantes parce qu'on n'atteint par elle que la structure superficielle de la phrase et qu'à ce niveau-là, il est impossible de distinguer, par exemple, John is easy to please de John is eager to please, comme l'a pertinemment montré Chomsky (Current issues in linguistic theory, Mouton, La Haye, 1964, p. 34). Trop complexes parce que l'emploi de règles de transformations simplifie considérablement la description des phrases interrogatives, négatives, passives, etc. Si l'on veut décrire la structure des quatre propositions suivantes

(a) Pierre a battu Jean

(b) Qui est-ce que Pierre a battu?

(c) Pierre n'a battu personne

(d) Jean a été battu par Pierre

il est beaucoup plus économique de montrer que (b), (c) et (d) sont dérivés de (a) par des règles de transformation que d'analyser chaque proposition pour elle-même.

Ainsi, à peine avait-on commencé à appliquer la nouvelle grammaire structurale à l'enseignement des langues qu'elle subissait de violentes critiques. Le texte de P. Roberts que nous reproduisons ici résume l'opinion des adversaires de l'analyse distributionnelle: "Modern structural linguistics has reached levels of rigor that often exceed those of traditional grammar, and it has revealed previously unrecognized aspects of linguistic structure. However, it provides little insight into the processes of formation and interpretation of sentences. Study of these questions has been outside the scope of modern structuralism, which has limited itself, almost completely, to the system of inventories of elements (phonemes, morphemes) and to analytic procedures that may assist in determining

these elements. There has been some discussion of syntactic patterns, but it has been fairly primitive as compared with traditional grammar." (English syntax, alternate edition, a programmed introduction to transformational grammar, Harcourt, Brace and World, New York, 1964, p.xi). En d'autres termes l'analyse distributionnelle n'est parvenue à une description rigoureuse de la structure superficielle de la langue qu'en négligeant des aspects fondamentaux (fonctions, construction de la phrase) qui seront remis en valeur par les grammaires tagmémique et transformationnelle.

3.2. La grammaire tagmémique

Peu connue et encore rarement utilisée en Europe, la grammaire tagmémique propose pourtant le modèle d'analyse structurale le plus accessible et le plus utile au professeur de langues. La méthode a été élaborée dès 1941 par Kenneth L. Pike et décrite dans un ouvrage fondamental: Language in relation to a unified theory of the structure of human behavior (1ère éd., Summer institute of linguistics, Glendale, Calif., 1954-1960; 2ème éd. remaniée, Mouton, La Haye, 1967). C'est un ouvrage très long, embarrassé de nombreuses digressions théoriques ou polémiques; on trouvera un exposé plus simple de la méthode dans B. Elson et V. Pickett, An introduction to morphology and syntax (Summer institute of linguistics, Santa Ana, Calif., 1ère éd., 1962; 2ème éd. 1964) et Robert E. Longacre, Grammar discovery procedures (Mouton, La Haye, 1964).

L'analyse tagmémique a été utilisée principalement pour la description des langues indiennes de l'Amérique du Sud; nous ne connaissons pas d'application systématique à une langue européenne à part celle que nous avons entreprise pour le français fondamental, mais A. Valdman et S. Belasco, dans Applied linguistics, French, a guide for teachers (D.C. Heath and Company, Boston, 1961) montrent tout le parti qu'on peut tirer de la tagmémique dans l'enseignement des langues.

Considérons les trois propositions suivantes:

(a)	j'	aime	la forêt	en été
(b)	elle	a	un tout petit chien	.
(c)	les gens	attendent	l'autobus	

Elles sont formées d'un certain nombre de cases (traduction approximative de l'anglais slot), occupées chacune par une classe (set, class) d'éléments mutuellement substituables. A chaque classe déterminée occupant une case correspond une fonction (Pike propose de conserver la terminologie traditionnelle: sujet, prédicat, objet direct, complément de temps, etc.). Dans notre exemple, la proposition (a) comprend quatre cases; la première peut être occupée par la classe [j', elle, les gens] qui remplit la fonction sujet.

La combinaison d'une case, d'une classe et d'une fonction constitue l'unité grammaticale appelée tagmème. "The tagmeme is a functional point (not necessarily a point in fixed linear sequence) at which a set of items and/or sequences occur. So intimate is the correlativity of function and set that each is mutually dependent on the other; the function cannot exist apart from the set nor has the set significance apart from the function. Thus the tagmeme concept restores function to its rightful place in grammar" (Longacre, op. cit., p. 15-16). Ainsi le sens et la fonction, auxquels la tradition attribuait un rôle important mais si mal défini que l'analyse distributionnelle les avait rejetés, se trouvent réintégrés dans la grammaire, munis d'une définition rigoureuse. "We assume, écrit Longacre, that the units we handle are form-meaning composites. Nevertheless, it seems necessary to insist that it is the formal side of the composite which is amenable to initial systemic analysis. We work with formal correlates of meaning. For example, from what we know of meaning, we may suspect that two given constructions contrast with each other. Nevertheless, we never pronounce them to be in contrast until formal contrasts are encountered" (op. cit., p. 23). L'analyse tagmémique permet ainsi de mener de front une syntaxe des formes et une syntaxe des fonctions.

Reprenons les trois exemples présentés ci-dessus. Nous constatons que certains tagmèmes sont facultatifs (l'autobus, en été), d'autres obligatoires (j', un tout petit chien); certains sont nucléaires, c'est-à-dire rattachés directement au verbe et formant avec celui-ci le noyau de la proposition (j', l'autobus), d'autres sont marginaux, c'est-à-dire relativement autonomes (en été). En

d'autres termes, les tagmèmes s'ordonnent selon une hiérarchie.

Compte tenu de ces différentes informations, la structure de la proposition (a) peut être représentée par la formule suivante:

Pr = + S:p + P:vt + OD:gn ± T:gnp

qui se lit: la proposition (a) est formée d'un tagmème sujet (S) obligatoire (+) occupé (:) par un pronom (p), d'un tagmème prédicatif (P) obligatoire occupé par un verbe transitif (vt), d'un tagmème objet direct (OD) obligatoire occupé par un groupe nominal (gn) et d'un tagmème circonstanciel de temps (T) facultatif (±) occupé par un groupe nominal prépositionnel (gnp).

Notons que nous ne proposons ici qu'une description "étique", comme dit Pike, c'est-à-dire expérimentale, provisoire. Elle devra être confrontée avec celles des autres propositions françaises pour que puissent être dégagées les oppositions significatives dans le système de la langue (point de vue "émique"). Il serait absurde, en effet, de considérer comme des tagmèmes différents du vent dans il y a du vent et de vent dans il n'y a pas de vent, sous prétexte que les deux ne sont pas mutuellement substituables. L'opposition n'est pas significative et nous avons là deux variantes combinatoires du même tagmème.

Ces précautions prises, les formules permettront, si l'on tient compte d'abord des fonctions seulement, puis de celles-ci et des classes qui les manifestent, d'établir deux classements des propositions françaises; le premier mettra en évidence les relations entre les différents constituants de la proposition, le second les relations et les formes qui les manifestent.

Nous n'étudierons pas plus en détail ici la structure de la proposition française. Ce qui intéressera davantage, c'est la possibilité d'appliquer la même technique d'analyse à tous les niveaux du discours: phrase, groupe, mot. "A tagmeme may be manifested by a morpheme sequence which in turn is analyzable in terms of tagmemes." (Elson et Pickett, op. cit, p. 58). Ainsi les syntagmes nominaux qui occupent le tagmème objet direct dans les propositions

(a), (b) et (c) et le tagmème sujet dans cette dernière peuvent être à leur tour divisés en tagmèmes. L'examen systématique des séries suivantes, augmentées d'autres exemples:

(d)	les	gens	et	(g)	un	tout	petit	chien
(e)	l'	autobus		(h)	de	bien	beaux	cadeaux
(f)	la	forêt		(i)	une	assez	bonne	soupe

permettrait de dégager les formules tagmémiques de certains groupes nominaux français et d'établir un premier classement. De même pour le mot et pour la phrase, tels qu'ils sont définis dans Longacre, op. cit, p. 100 et 125.

On reconnaît aisément, dans ces analyses et ces schémas, l'origine des tables de substitution utilisées principalement dans les pays anglo-saxons. "L'application des principes de la tagmémique à l'enseignement des langues, écrit S. Belasco, est bien connue aux Etats-Unis sous la forme d'exercices dits <u>exercices de substitution</u>. (...) Les exercices de substitution ont pour rôle d'assurer l'acquisition des structures de base." (Les structures grammaticales orales: Le Français dans le Monde 41, 1966, p. 37).

Les exercices de substitution sont utilisés de plus en plus dans nos laboratoires. Ils sont particulièrement efficaces, au début d'une bande ou d'un programme d'exercices structuraux, pour mettre en place les différents constituants du groupe ou de la proposition. Ils sont faciles à composer quand on a établi un vocabulaire de base et qu'on dispose d'une analyse tagmémique. A. Valdman le dit nettement: "Tagmemics gives us the theory we need to design structural drills of the type often called substitution drills." (Structural drill and the language laboratory, International Journal of American Linguistics 29, 1963, p. 12).

3.3. <u>La grammaire transformationnelle</u>

En 1957, alors que la grammaire structurale avait atteint un développement remarquable, N. Chomsky publie ses <u>Syntactic structures</u> (Mouton, La Haye), qui allaient tout remettre en question. Il critique sévèrement les méthodes distributionnelles et propose un nouveau modèle d'analyse: la grammaire transformationnelle.

Huit ans plus tard, alors qu'on tentait aux Etats-Unis les premières applications de la nouvelle grammaire à l'enseignement des langues et que les idées de Chomsky commençaient seulement à se répandre en Europe, la théorie subissait d'importantes modifications, exposées dans Aspects of the theory of syntax, The M.I.T. Press, Cambridge, Mass., 1965. Actuellement les recherches se poursuivent et on peut s'attendre à de nouveaux changements. Si l'on ajoute que la grammaire transformationnelle fait de nombreux emprunts à la logique et aux mathématiques modernes (par exemple, la notion de système formel), domaines peu familiers au professeur de langues, et qu'elle s'intéresse principalement à des problèmes de linguistique générale, le lecteur comprendra que nous nous contentions ici d'exposer l'utilité pratique de cette grammaire pour la rédaction d'exercices structuraux.

Sur la théorie générale et ses fondements, on consultera E. Bach, An introduction to transformational grammars (Holt, Rinehart and Winston, New York, 1964) et A. Koutsoudas, Writing transformational grammars: an introduction (Mc Graw-Hill, New York, 1966), quoiqu'ils ne présentent que la première version de la théorie. Pour l'allemand, on se référera à la première partie de l'ouvrage de M. Bierwisch, Grammatik des deutschen Verbs (Akademie-Verlag, Berlin, 1965); pour le français, à La grammaire générative (Langages, No 4, Didier-Larousse, Paris, 1966), qui tient compte des recherches récentes.

Au départ, Chomsky constate "une lacune sérieuse dans la théorie linguistique moderne, à savoir son incapacité à rendre compte de certaines relations systématiques entre les phrases, telles que, par exemple, la relation entre une phrase active et la phrase passive correspondante." (Une conception transformationnelle de la syntaxe: Langages 4, 1966, p. 39). Aussi propose-t-il d'appliquer l'analyse en constituants seulement aux propositions les plus simples pour en dériver ensuite les diverses tournures négative, interrogative, passive au moyen de règles de transformation. D'où le nom de grammaire transformationnelle. On conviendra que cette préoccupation n'est pas nouvelle et que de nombreux maîtres utilisent depuis de longues années des procédés analogues. Quoi que son nom puisse laisser penser l'originalité de la théorie transformationnelle réside beaucoup moins

dans l'emploi de transformations que dans la forme de la grammaire.

Sur ce dernier point, P. Roberts constate, après Chomsky: "Traditional scholarly descriptive grammars do, in a sense, attempt to provide an account of what the fluent speaker knows intuitively. (...) We cannot, however, conclude that these grammars do actually present a full and explicit account of native linguistic competence. It remains to be determined what is being supplied by the grammar and what by the intelligence of the reader. In fact, a careful analysis shows that the unanalyzed contribution of the intelligent reader is far from small. The most careful and compendious traditional grammar may give a full account of exceptions and irregularities, but it provides only examples and "paradigmatic instances" of regular constructions, together with various informal hints and remarks as to how the reader is to generalize from these instances. The basic regular processes of sentence construction remain unexpressed; it is the task of the reader to infer them from the presented material" - c'est nous qui soulignons (English syntax, alternate edition, a programmed introduction to transformational grammar, Harcourt, Brace and World, New York, 1964, p. x-xi). Ce long texte met en évidence l'apport fondamental de la théorie transformationnelle. La métalangue des grammairiens traditionnels (c'est-à-dire la langue qu'ils utilisent pour formuler les règles): la langue traditionnelle enrichie de quelques termes techniques, est insuffisamment précise. Que dire d'une définition (celle du nom ou du morphème) qui, lue par dix étudiants, sera interprétée de dix manières plus ou moins différentes? Demandez à un élève de construire une phrase en suivant pas à pas les indications de sa grammaire, il n'y parviendra pas - les informations données sont insuffisantes - ou hésitera entre plusieurs solutions. Pour éviter l'imprécision de la langue de tous les jours, Chomsky propose une métalangue explicite et formalisée, empruntée à la logique moderne: les systèmes formels.

On nous permettra ici d'ouvrir une parenthèse sur le préjugé, si répandu dans le corps enseignant, de l'impossibilité de ramener la langue à des schémas rigoureux. Ceux qui avancent cet argument conçoivent les systèmes formels de manière trop simpliste.

Les recherches entreprises ces dernières années, en particulier par Chomsky et Hockett (Language, mathematics and linguistics, Mouton, La Haye, 1967) permettent d'entrevoir l'application linguistique de systèmes formels assez souples pour rendre compte non seulement de la variété de la langue, mais aussi d'aspects négligés jusqu'ici, comme les divers degrés de déviation par rapport à la norme grammaticale ou les relations entre les différents niveaux de langue. On se gardera donc de porter des jugements hâtifs et définitifs.

Comment concevoir l'élaboration d'une grammaire transformationnelle? "Il nous faut, avant toute chose, dit N. Ruwet, distinguer nettement deux conceptions de la science. Selon la première, la science vise avant tout à observer objectivement le plus grand nombre de faits possibles, à les grouper et à les classer, selon des critères variés. C'est une conception qu'on peut appeler taxinomique. Dans la seconde conception, qui est celle de toutes les sciences arrivées aujourd'hui à maturité, le travail de la science consiste au contraire à construire, à partir d'un ensemble toujours limité d'observations et d'expérimentations, des hypothèses, des modèles théoriques, formulés de façon aussi explicite que possible, et destinés, à la fois à prévoir de nouveaux faits, et à expliquer les anciens" (Langages 4, 1966, p. 3; c'est nous qui soulignons). Le changement d'orientation est important. On ne met plus l'accent, comme dans les grammaires distributionnelle et tagmémique, sur les techniques qui permettent de segmenter la chaîne parlée et de classer ses constituants selon leur forme, leur sens ou leur fonction. Peu importe que le grammairien soit parvenu à sa description en suivant rigoureusement une procédure donnée, que les catégories utilisées soient définies de telle ou telle manière. Seul compte le fait que les hypothèses posées fournissent un modèle simple et cohérent permettant de construire, au moyen d'un certain nombre de règles, toutes les phrases de la langue et d'en décrire la structure.

Pour illustrer brièvement le fonctionnement d'une grammaire transformationnelle, prenons un exemple très simplifié. Posons, comme hypothèses de départ, les catégories et les règles suivantes:

(1) Phrase $\longrightarrow$ Gr. nominal + Gr. verbal

(2) Gr. verbal $\longrightarrow$ Verbe + Gr. nominal

(3) Gr.nominal $\longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{Phrase} \\ \text{Article + Substantif} \end{array} \right\}$

(le signe $\longrightarrow$ se lit: "remplacez l'élément de gauche par l'élément de droite"; le signe + indique l'enchaînement de deux éléments; les accolades enclosent des éléments entre lesquels on doit choisir).

Partant du symbole initial Phrase, nous obtenons, en appliquant la règle (1), la suite Gr. nominal + Gr. verbal et la structure:

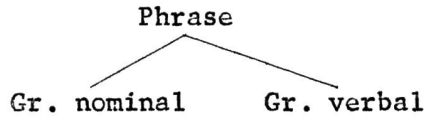

Appliquant ensuite la règle (2), nous obtenons la suite Gr. nominal + Verbe + Gr. nominal et la structure:

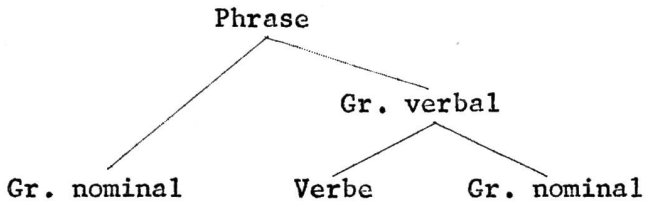

L'application de la règle (3) fournira les suites

(a) Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif (les enfants mangent la soupe) ou

(b) Article + Substantif + Verbe + Phrase qui deviendra, après une nouvelle application des 3 règles:
Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif + Verbe + Article + Substantif (la cuisinière veut que les enfants mangent la soupe).

La structure de ces deux suites est décrite par les schèmes suivants:

(a)

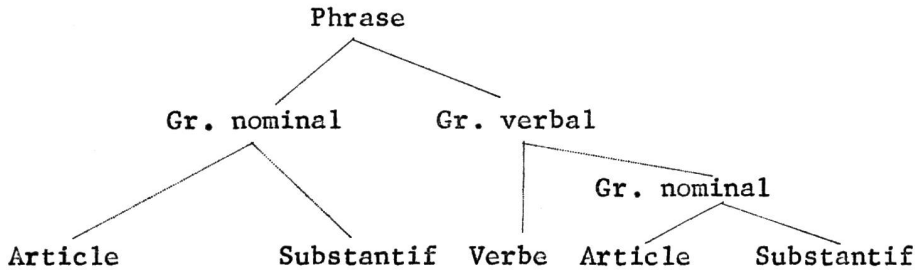

(b)

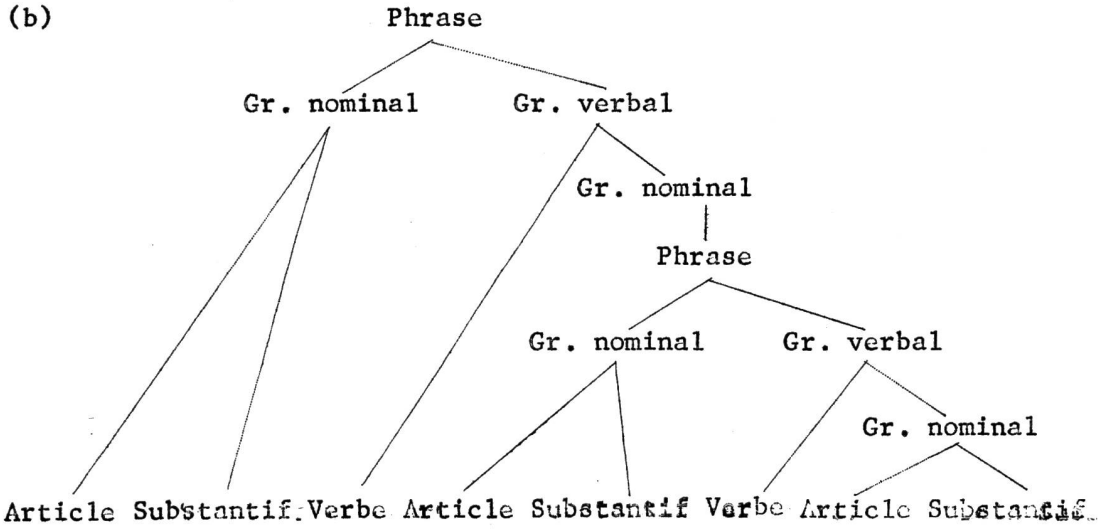

Laissons de côté le contenu de ces règles, peu significatif dans un exemple aussi simplifié, pour insister sur leur forme, beaucoup plus rigoureuse que celle des règles traditionnelles. Quiconque connaît les règles d'une grammaire transformationnelle et sait les utiliser pourra <u>engendrer</u>, sans hésitation ni erreur d'interprétation, un nombre infini de phrases françaises accompagnées de leur schéma structural. C'est la raison pour laquelle on parle souvent de <u>grammaire générative</u>.

A côté de la base syntagmatique, qui permet d'engendrer mécaniquement et explicitement les structures syntaxiques fondamentales, la grammaire comprend une composante transformationnelle; celle-ci s'empare des suites fondamentales engendrées par la base syntagmatique pour construire, au moyen de règles différentes mais aussi rigoureuses, les phrases négatives, interrogatives, impératives, passives, pronominales, etc. Enfin, les composantes sémantique et phonologique, dont nous ne pouvons parler ici, donneront aux phrases issues de la composante transformationnelle leur signification et leur forme définitive. Nous renvoyons, pour plus de détails sur ces compo-

santes, aux ouvrages déjà cités.

Nous n'avons pu aborder que certains aspects de la théorie transformationnelle mais, de ce bref exposé, se dégagent cinq constatations importantes:

(1) La grammaire transformationnelle remet en valeur et précise la notion de règle grammaticale, négligée par les autres grammaires structurales. Or, le fait de ne plus enseigner de règles à ses élèves ne dispense pas le maître de suivre des règles très strictes dans la composition des exercices. Les bandes d'exercices structuraux, comme les cours programmés, doivent être fondées sur des règles parfaitement explicites pour pallier l'absence d'explications complémentaires en classe ou au laboratoire.

(2) Les règles sont formulées de telle manière que les ambiguités et les erreurs d'interprétation sont exclues de la grammaire.

(3) La présentation de la grammaire est si rigoureuse qu'il est facile de mettre le doigt sur les erreurs et de les corriger: le grammairien et le maître ne peuvent plus se réfugier derrière des nuances insaisissables ou des listes d'exemples plus ou moins concordants.

(4) La grammaire transformationnelle - cela nous ramène au problème central de cet article - est la seule qui propose <u>une progression grammaticale systématique</u>. Nous ne prétendons pas que celle-ci doive être suivie à la lettre dans un programme d'exercices structuraux, car il faut tenir compte aussi de facteurs psychologiques et pédagogiques, mais elle constitue une base de travail solide.

(5) La composante transformationnelle peut fournir l'analyse grammaticale préalable à l'élaboration d'une part très importante des exercices structuraux utilisés au laboratoire de langues: les exercices de transformations.

Il est encore impossible de préciser davantage les applications de la grammaire transformationnelle à l'enseignement car les recherches théoriques se poursuivent et nous ne disposons actuellement que de fragments de grammaires d'un nombre restreint de langues. On trouvera pourtant quelques remarques sur l'application de la grammaire transformationnelle à l'enseignement de l'anglais, langue mater-

nelle, dans les ouvrages de O. Thomas, Transformational grammar and the teacher of English (Holt, Rinehart and Winston, New York, 1965) et B. Carstensen, Die "neue" Grammatik und ihre praktische Anwendung im Englischen (Schule und Forschung, Heft 9, Diesterweg, Frankfurt, 1966).

4. Conclusions

Il ne fait aucun doute que les différents modèles d'analyse structurale présentés sommairement ici peuvent apporter une contribution fondamentale à l'élaboration d'exercices de grammaire pour le laboratoire de langues. Malheureusement, ces descriptions sont encore rares ou diffusées dans un cercle trop restreint. En conclura-t-on que les groupes de travail constitués dans nos différentes écoles doivent élaborer eux-mêmes les analyses structurales préalables à la composition des programmes d'exercices structuraux? Les maîtres n'ont ni le temps ni la formation qui leur permettraient d'entreprendre une tâche d'aussi longue haleine; de plus la collaboration interscolaire est encore si peu développée chez nous qu'on courrait le risque de travailler en ordre dispersé ou parallèle.

A notre avis, c'est aux centres universitaires d'entreprendre ces recherches de linguistique appliquée. Elles exigeront un programme à longue échéance, la formation de chercheurs, des moyens financiers importants; mais les charges d'une telle entreprise sont insignifiantes comparées aux avantages pratiques qu'en retireront les écoles toujours plus nombreuses disposant d'un laboratoire de langues: les maîtres, qui connaissent parfaitement les exigences, les problèmes d'une école et d'un public donné, pourraient composer et enregistrer des programmes d'exercices structuraux sur la base des analyses linguistiques élaborées et largement diffusées par les centres universitaires.

Université de Neuchâtel E. Roulet

Port Roulant 8
2000 Neuchâtel